20E407

ELECTROHOME

Téléviseur couleur 20 po avec télécommande

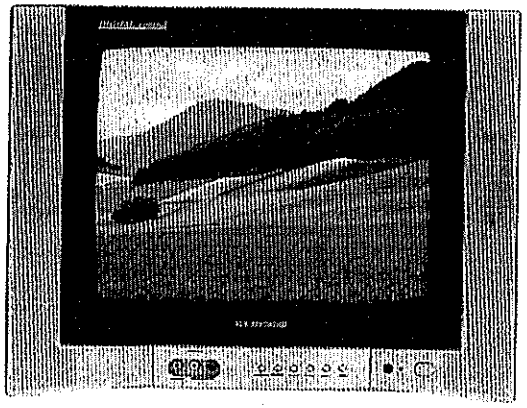

TABLE DES MATIÈRES

1. Importantes consignes de sécurité. 3

2. Description de l'appareil. 6

3. Télécommande 7

4. Fonctionnement du téléviseur
   - 4.1. Mise en marche de l'appareil 8
   - 4.2. Sélecteur de la source du signal. 8
   - 4.3. Touches numérotées 0 à 9 et touche 1— sur la télécommande 9
   - 4.4. Syntonisation ascendante/descendante (CH+ & CH-) 9
   - 4.5. Rappel de canal (RETURN) 9
   - 4.6. Interrupteur d'affichage à l'écran 10
   - 4.7. Hausse/baisse vu volume (VOL+ & VOL-) 10
   - 4.8. Mise en sourdine (MUTE) 10
   - 4.9. Minuterie sommeil (SLEEP).. 11
   - 4.10. Sélecteur du mode d'image (P.MODE). 11
   - 4.11. Verrouillage (LOCK) 11
   - 4.12. Décodeur de sous-titres 12

5. Menus de réglage
   - 5.1. Fonction 12
   - 5.2. Touche MENU. 12
   - 5.3. Menu de réglage des paramètres de l'image 12
   - 5.4. Menu de réglage des paramètres audio 13
   - 5.5. Menu de réglage des options. 13
   - 5.6. Menu de réglage de l'horloge 13
   - 5.7. Menu de préréglages 14
   - 5.8. Programmation automatique des canaux en mémoire 14

6. Fiche technique 14

7. Garantie. 15

AVERTISSEMENT: TPOUR RÉDUIRE LE RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉCLECTROCUTION, N'EXPOSEZ PAS CET APPAREIL À LA PLUIE NI À L'HUMIDITÉ.

TENSION DANGEREUSE :
Le symbole représentant un éclair dans un triangle équilatéral a pour but d'avertir l'utilisateur du danger présenté par des pièces non isolées à l'intérieur de l'appareil et dont la tension est suffisante pour provoquer des décharges électriques dangereuses.

ATTENTION :
Le point d'exclamation dans un triangle équilatéral a pour but d'avertir l'utilisateur que des instructions importantes relatives à l'utilisation et à l'entretien se trouvent dans le manuel accompagnant l'appareil.

Ces avis importants sont apposés à l'endos de l'appareil.

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1. LISEZ LES INSTRUCTIONS
Lisez attentivement toutes les instructions sur le fonctionnement et la sécurité avant de mettre l'appareil en marche.
2. CONSERVEZ LES INSTRUCTIONS
Gardez les instructions, pour vous y référer plus tard, au besoin.
3. TENEZ COMPTE DE CES MISES EN GARDE
Toutes les mises en garde imprimées sur l'appareil ou contenues dans le manuel d'instructions doivent être observées.
4. RESPECTEZ LES DIRECTIVES
Toutes les instructions sur le fonctionnement et l'utilisation doivent être suivies.
5. NETTOYAGE
Débranchez l'appareil de la prise électrique avant de le nettoyer. N'utilisez pas de produits de nettoyage liquides ni en aérosol, mais essuyez l'appareil avec un linge humide.
6. ACCESSOIRES
Le fabricant de cet appareil ne conseille aucun accessoire car leur emploi peut être dangereux.
7. EAU ET HUMIDITÉ
N'utilisez pas l'appareil dans des endroits humides ou près de l'eau, comme par exemple à proximité d'une baignoire, d'un évier de cuisine ou de salle de bain, dans un sous-sol humide ou autour d'une piscine.
8. EMPLACEMENT DE L'APPAREIL

Ne placez pas cet appareil vidéo sur un chariot, support, trépied ou une table instable, car il pourrait en tomber, se briser et blesser sérieusement quelqu'un se trouvant à proximité.
8A. Si vous voulez déplacer l'appareil avec le chariot sur lequel il est placé, procédez avec prudence, car des arrêts brusques, une force excessive ou des surfaces inégales peuvent causer le renversement de l'appareil avec le chariot.
9. AÉRATION
Les fentes et les orifices se trouvant à l'endos et sous le boîtier de l'appareil sont destinés à assurer sa ventilation de manière à ce qu'il fonctionne sans anomalie et qu'il ne soit pas exposé à une surchauffe. N'obstruez pas ces orifices d'aération en plaçant l'appareil sur une surface molle, comme un lit, un divan ou un tapis. Ne le placez pas non plus près ou au-dessus d'un radiateur ou d'une bouche de chauffage ni sur une étagère ou dans un meuble fermé, dont les parois pourraient bloquer la circulation d'air autour de l'appareil. Suivez les instructions du fabricant.
10. SOURCES D'ALIMENTATION
Cet appareil ne peut être raccordé qu'à la source d'alimentation indiquée sur sa plaque signalétique. Si vous ne connaissez pas la tension de votre source de courant, questionnez votre marchand ou votre fournisseur d'électricité. Pour les appareils destinés à être alimentés par des piles ou autres sources d'alimentation, consultez le guide d'utilisateur.

11. MISE À LA TERRE OU POLARISATION
Cet appareil est doté d'une fiche polarisée de courant alternatif (une lame est plus large que l'autre) qui ne peut se brancher sur la prise que d'une seule façon. Ceci est un dispositif de sûreté, n'essayez pas de neutraliser l'objectif sécuritaire de la fiche polarisée S'il vous est impossible de la brancher sur la prise, essayez de l'inverser. Si c'est toujours impossible, demandez à un électricien de remplacer la prise désuète. Tout appareil doté d'une fiche à trois lames de mise à la terre, c'est-à-dire qu'une des lames est en fait une tige, ne peut être branché que sur une prise électrique à mise à la terre. Ceci est aussi un dispositif de sûreté. Si vous n'arrivez pas à brancher correctement ce genre de fiche dans une prise de courant, demandez à un électricien de remplacer la prise désuète. N'essayez jamais de neutraliser l'objectif sécuritaire d'une fiche polarisée.
12. PROTECTION DU CORDON D'ALIMENTATION
Le cordon d'alimentation doit être acheminé de façon à ne pas être écrasé ni coincé. Il faut aussi faire attention aux fiches, prises et points de sortie de l'appareil.
13. ORAGE ÉLECTRIQUE
Pour éviter les dommages causés par la foudre ou les soudaines hausses de tension, débranchez l'appareil de la prise électrique et déconnectez l'antenne ou le système de câblodistribution si l'appareil doit rester sans surveillance et inutilisé pendant une longue période.
14. LIGNES DE HAUTE TENSION
L'antenne extérieure ne doit pas être placée à proximité de lignes d'alimentation aériennes ni de circuits électriques, ni de telle façon qu'elle puisse toucher ces lignes ou fils en tombant. Faites preuve d'extrême prudence pendant l'installation d'une antenne extérieure et veiller à ne pas toucher ces lignes ou circuits car leur contact peut être fatal.
15. SURCHARGE
Ne surchargez pas les prises électriques murales ni les cordons de rallonge, car cela risque de causer un incendie ou des chocs électriques.
16. PÉNÉTRATION DE LIQUIDE OU CORPS ÉTRANGER
Ne tentez jamais d'insérer un objet, quel qu'il soit, à l'intérieur du boîtier de l'appareil, ni de laisser un liquide pénétrer dans les orifices de l'appareil, car cela peut toucher des points de tension dangereux, causer un court-circuit, un incendie ou des chocs électriques. Ne versez, ni ne vaporisez jamais de liquide sur l'appareil.
17. MISE À LA TERRE DE L'ANTENNE EXTÉRIEURE
Si une antenne extérieure ou un système de transmission par câble est relié à l'appareil, vous devez vous assurer que l'antenne ou le système de transmission par câble est convenablement mis à la terre de manière à être protégé, dans toute la mesure du possible, contre les surtensions et les charges d'électricité statique. La section 810 du code national de l'électricité (ANSI/NFPA 70) vous renseigne sur les moyens appropriés de mettre le mât et la structure de support à la terre, de la mise à la terre du fil de descente vers un élément de décharge de l'antenne, et du raccordement des électrodes de mise à la terre.

Illustration A
Modèle de mise à la masse d'une antenne suivant les directives du Code National de l'Électricité

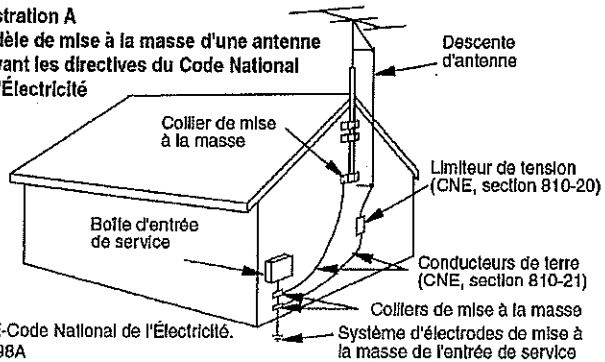
Descente d'antenne
Collier de mise à la masse
Limiteur de tension (CNE, section 810-20)
Boîte d'entrée de service
Conducteurs de terre (CNE, section 810-21)
Colliers de mise à la masse
Système d'électrodes de mise à la masse de l'entrée de service (CNE, art. 250, partie H)

CNE-Code National de l'Électricité.
S2898A

18. SERVICE OU RÉPARATION
Ne tentez pas de réparer l'appareil vous-même, car l'ouverture du boîtier de l'appareil ou le démantèlement de certaines pièces pourrait vous exposer à des tensions dangereuses ou causer des courts-circuits qui feraient en sorte que l'appareil ne serait plus en état de fonctionner normalement. Confiez toute réparation à du personnel qualifié, soit les techniciens d'un centre de service autorisé.

19. PIÈCES DE RECHANGE
Quand il est nécessaire de remplacer certaines pièces de l'appareil, assurez-vous que le réparateur utilise des pièces recommandées par le fabricant ou ayant les mêmes caractéristiques que les pièces originales. Le remplacement par des pièces non autorisées peut causer un incendie, des chocs électriques ou être la source d'autres dangers.

20. VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ
Après service ou réparation, demandez au technicien d'effectuer des vérifications de sécurité pour s'assurer que l'appareil soit en bon état de fonctionnement.

21. FIXATION AU MUR OU AU PLAFOND
Ce lecteur CD portable ne doit pas être fixé au mur ou au plafond avec un accessoire n'ayant pas reçu l'approbation explicite du fabricant de cet appareil.

22. DOMMAGES EXIGEANT DES RÉPARATIONS
L'appareil doit être débranché de la prise électrique et confié à un réparateur qualifié si:
a . La fiche ou le cordon d'alimentation a été endommagé;
b . Un objet est tombé sur l'appareil ou un liquide a pénétré à l'intérieur;
c . L'appareil a été exposé à l'eau ou à la pluie;
d . L'appareil ne fonctionne pas correctement même si vous suivez les directives de fonctionnement. Effectuez seulement les réglages expliqués dans le présent guide d'utilisateur, car des réglages inadéquats peuvent endommager sérieusement l'appareil, qui exigera alors des réparations coûteuses par un technicien qualifié pour être remis en état de fonctionner;
e . L'appareil est tombé ou son boîtier a été endommagé;
f . Le fonctionnement de l'appareil a changé de façon marquante.

23. CHALEUR
N'exposez pas cet appareil à des sources de chaleur, comme des radiateurs, bouches de chauffage, cuisinières ou autres appareils dégageant ou produisant de la chaleur, y compris un amplificateur.

24. AVIS À L'INTENTION DE LA PERSONNE QUI EFFECTUERA LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE CÂBLODISTRIBUTION
Cet avis est destiné à lui rappeler l'article 820-40 du Code national de l'électricité (NEC) qui fournit les directives à suivre et les consignes à respecter pour effectuer une mise à la terre adéquate de l'appareil et qui stipule que « le dispositif de mise à la terre du câble doit être raccordé à un système de mise à la terre de l'édifice, aussi près que possible de son point d'entrée ».

Distances minimales

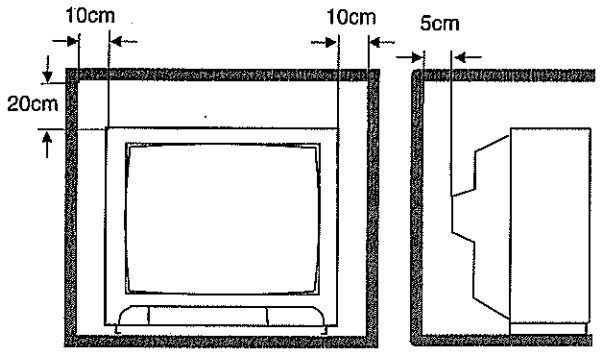

Attention

Si vous installez ce téléviseur dans une étagère ou un meuble fermé, assurez-vous qu'il y ait suffisamment d'espace entre les parois du meuble et l'appareil lui-même pour permettre une aération adéquate.
Si l'appareil sur chauffe, cela réduira d'autant sa durée de vie et cela peut aussi présenter un danger.

2. Description de l'appareil

Vue de l'avant:

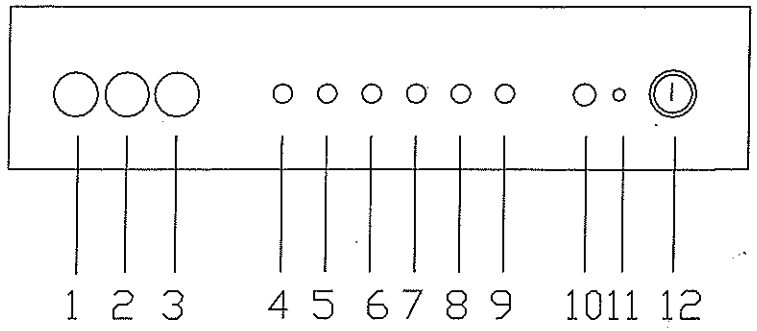

1. ENTRÉE VIDÉO AV1
2. ENTRÉE AUDIO GAUCHE AV1
3. ENTRÉE AUDIO DROITE AV1
4. SÉLECTEUR DE LA SOURCE DU SIGNAL TV/AV
5. TOUCHE MENU
6. BAISSE DU VOLUME (VOL-)
7. TOUCHE DE HAUSSE DE VOLUME (VOL +)
8. SYNTONISATION DESCENDANTE (CH-)
9. SYNTONISATION ASCENDANTE (CH +)
10. POWER INDICATOR LIGHT
11. CAPTEUR DE LA TÉLÉCOMMANDE
12. INTERRUPTEUR D'ALIMENTATION (ON/OFF)

Bornes à l'endos de l'appareil:

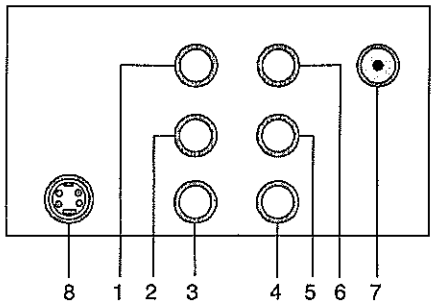

1. ENTRÉE VIDÉO AV2
2. ENTRÉE AUDIO GUACHE AV2 -
3. ENTRÉE AUDIO AV2 DROITE
4. SORTIE AUDIO DROITE
5. SORTIE AUDIO GAUCHE
6. SORTIE VIDÉO
7. ENTRÉE DU SIGNAL DE L'ANTENNE
8. ENTRÉE S-VIDÉO

3. Télécommande

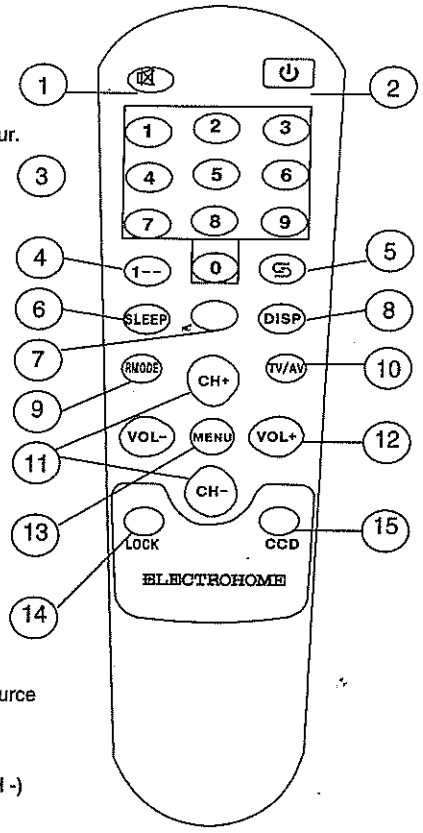

1. Sourdine (MUTE) ~ pour couper temporairement la reproduction sonore.
2. Interrupteur d'alimentation/veille (POWER / STAND BY) ~ pour allumer et éteindre le téléviseur.
3. Touches numérotées 0 - 9 ~ pour la sélection directe des canaux.
4. 1-- ~ pour la sélection des canaux à 3 chiffres.
5. Rappel de canal ~ pour commuter la syntonisation entre deux canaux.
6. Minuterie sommeil (SLEEP) ~ pour activer ou désactiver l'arrêt automatique du téléviseur.
7. Cette touche n'a aucune fonction avec ce modèle.
8. Interrupteur d'affichage (DISP) ~ pour faire apparaître à l'écran du téléviseur les informations relatives à son fonctionnement.
9. Sélecteur du mode d'image (P.MODE) ~ pour sélectionner parmi les divers modes d'images.
10. Sélecteur TV/AV de la source du signal; télévision ou composante auxiliaire ~ pour sélectionner la source de l'image qui apparaîtra à l'écran du téléviseur. (TV / VIDEO 1 / VIDEO 2 / S-VIDEO)
11. Syntonisation descendante/ascendante (CH + / CH -) ~ pour changer de canal, en mode télévision. Également pour la navigation, lorsque le menu des fonctions apparaît à l'écran.
12. Hausse/baisse du volume (VOL + / VOL -) ~ Pour hausser ou baisser le réglage du volume. Également pour la navigation (déplacement latéral), lorsque le menu des fonctions apparaît à l'écran.
13. MENU ~ pour faire apparaître le menu à l'écran.
14. Verrouillage (LOCK) ~ pour verrouiller l'accès à certains canaux ou émissions.
15. Interrupteur du décodeur de sous-titres (CCD) ~ pour activer l'affichage des sous-titres à l'écran.

4. Fonctionnement du téléviseur

4.1. Mise en marche de l'appareil.

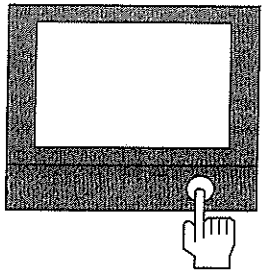

1) Fonction: sert à mettre l'appareil en marche et l'éteindre
2) Procédure à suivre:
   - L'appareil s'allume ou s'éteint à pression de cette touche.
   - La minuterie sommeil et la minuterie de mise en marche automatique sont désactivées lorsque l'appareil est éteint.

4.2. Sélecteur de la source du signal (TV/AV)

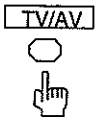

1) Fonction: appuyez à plusieurs reprises sur cette touche pour sélectionner successivement les sources possibles du signal vidéo parmi les options suivantes: TV, VIDEO1, VIDEO2 ou S-VIDEO.

2) Procédure à suivre:

- À chaque fois que vous appuyez sur cette touche, la source du signal vidéo change, selon l'ordre suivant: TV (le signal proviendra de l'antenne ou du réseau de câblodistribution), VIDEO1 (le signal proviendra de la composante branchée sur l'entréeVIDEO1 de l'appareil), VIDEO2 (le signal proviendra de la composante branchée sur l'entrée VIDEO2 de l'appareil) et S-VIDEO (le signal proviendra de la composante branchée sur la borne S-VIDEO de l'appareil).

REMARQUE : Les bornes S-Vidéo et Video2 ne peuvent être utilisées simultanément. Si deux appareils sont branchés en même temps sur ces bornes, le signal S-vidéo aura la priorité. Le signal audio est retransmis par le même canal d'entrée lorsque le raccordement vidéo est effectué par l'entremise des bornes S-Vidéo et Video2.

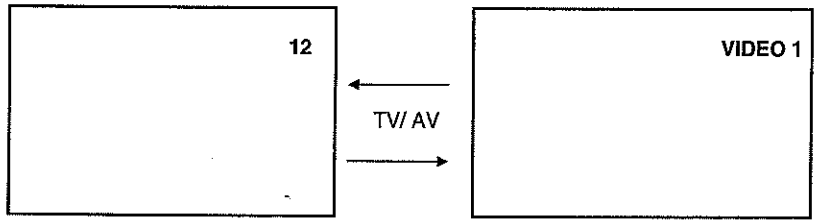

4. Fonctionnement du téléviseur (suite)

4.3. Touches numérotées 0 à 9 et la touche « 1-- »

1) Fonction: pour la syntonisation directe des canaux.

2) Procédure à suivre:

- Pour syntoniser les canaux 0 à 9, appuyez d'abord sur « 0 » puis sur la touche correspondant au second chiffre du numéro du canal. Par exemple, pour syntoniser le canal 6, appuyez sur les touches « 0 » et « 6 ».
- Pour syntoniser les canaux 10 à 99, appuyez sur les deux touches correspondant aux deux chiffres qui composent le numéro du canal. Par exemple, pour syntoniser le canal 26, appuyez sur les touches « 2 » et « 6 ».
- Pour syntoniser les canaux supérieurs à 99, appuyez d'abord sur la touche « 1-- » puis, appuyez sur les deux touches correspondant aux deux autres chiffres qui composent le numéro du canal. Par exemple, pour syntoniser le canal 125, appuyez sur la touche « 1-- » puis sur les touches « 2 » et « 5 ».

4.4. Syntonisation ascendante/descendante (CH+ & CH-) - sur le téléviseur ou sur la télécommande

1) Fonction:

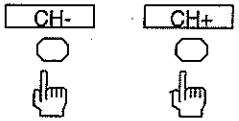

- Servent à changer de canal.
- Servent également à effectuer un déplacement vertical vers le bas ou vers le haut dans le menu à l'écran.

2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur ces touches pour syntoniser un canal plus haut ou plus bas.
- Les touches CH+ et CH- servent également à effectuer un déplacement vertical vers le haut et le bas dans le menu à l'écran.

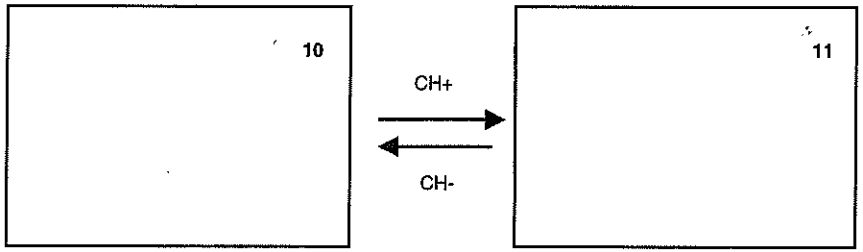

4.5. (RAPPEL DE CANAL)

1) Fonction: sert à commuter entre deux canaux.

2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur cette touche pour commuter la syntonisation entre deux canaux.

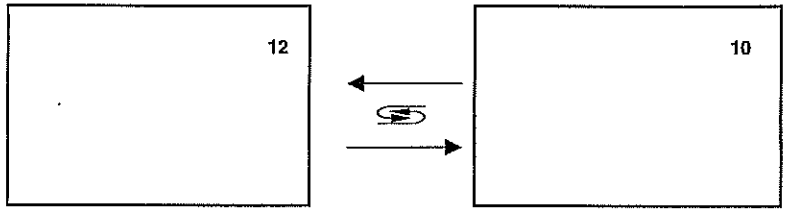

4. Fonctionnement du téléviseur (suite)

4.6. Interrupteur d'affichage à l'écran (DISPLAY)

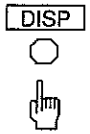

1) Fonction: Sert à faire apparaître à l'écran le numéro du canal syntonisé ainsi que les informations relatives au fonctionnement du téléviseur.

2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur l'interrupteur de l'affichage à l'écran (DISP) pour faire apparaître à l'écran les informations relatives au fonctionnement du téléviseur.

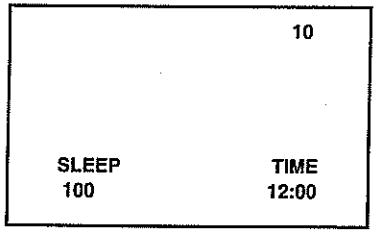

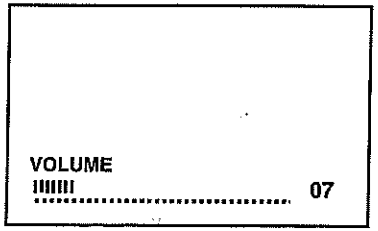

3) Verrouillage du canal actuel

- Appuyez sur l'interrupteur d'affichage à l'écran (DISP) et maintenez-le enfoncé pendant 5 secondes. Cela aura pour effet de verrouillage le canal syntonisé.
- Pour désactiver le verrouillage du canal, appuyez de nouveau sur l'interrupteur d'affichage (DISP) pendant 5 secondes.

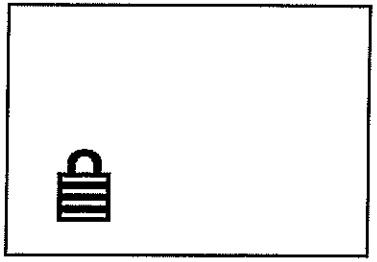

4.7. Hausse/baisse de volume (VOL+ & VOL-) sur le téléviseur ou la télécommande

1) Fonction:

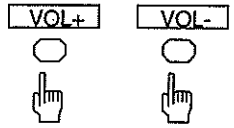

- Servent à hausser et baisser le volume.
- Servent également à effectuer un déplacement latéral vers la gauche et la droite dans le menu à l'écran.

2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur ces touches pour hausser et baisser le volume.
- Les touches VOL+ et VOL- servent également à effectuer un déplacement latéral vers la gauche et la droite dans le menu à l'écran.

4.8. Sourdine (MUTE)

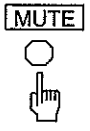

1) Fonction:

- Sert à couper le son.

2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur cette touche pour couper momentanément la reproduction sonore.
- Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir la reproduction sonore.

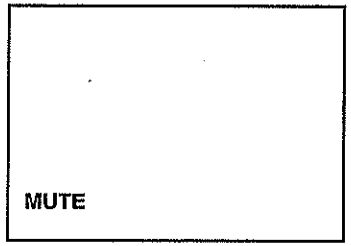

4. Fonctionnement du téléviseur (suite)

4.9. Minuterie sommeil (SLEEP)

SLEEP

1) Fonction: Sert à programmer à l'avance l'arrêt du téléviseur.
2) Procédure à suivre:

- La durée maximale pour laquelle peut être programmée la minuterie sommeil est de 120 minutes et ceci, par intervalles de 10 à 15 minutes.
- Appuyez sur la touche de minuterie sommeil (SLEEP) afin d'accroître graduellement la durée pendant laquelle l'appareil fonctionnera avant de s'éteindre automatiquement.
- Lorsque la minuterie sommeil est activée, la minuterie de mise en marche est automatiquement désactivée.
- Une minute avant que la minuterie sommeil éteigne le téléviseur, une indication apparaîtra à l'écran pour vous en avertir.
- Lorsque la minuterie de mise en marche est activée (ON-TIMER), la minuterie sommeil est automatiquement programmée à 120 minutes. Ceci est un dispositif de sécurité, au cas où personne ne serait à la maison pour éteindre le téléviseur après que l'appareil se soit mis en marche automatiquement. Dès qu'une des commandes de l'appareil est utilisée après sa mise en marche automatique, cela annule la minuterie sommeil et l'arrêt automatique du téléviseur 120 minutes plus tard.

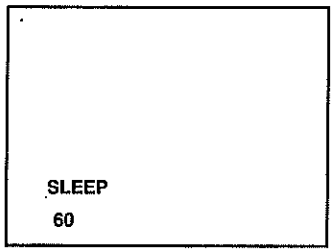

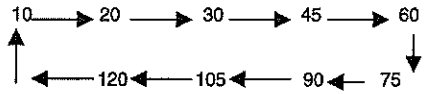

4.10. Sélecteur du mode d'image (P.MODE, Picture Mode)

P.MODE

1) Fonction: Sert à la sélection du mode d'image.
2) Procédure à suivre:

- Appuyez sur le sélecteur du mode d'image pour choisir le mode d'image qui convient, parmi les options offertes, dans l'ordre suivant :

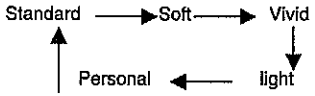

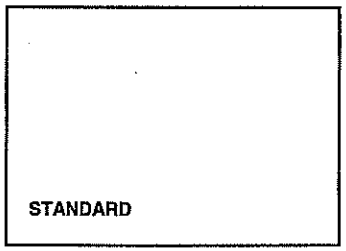

4.11. Verrouillage (LOCK)

LOCK

1) Fonction: Sert à activer la fonction de verrouillage.
2) Procédure à suivre: Utilisez les touches CH+ and CH- pour sélectionner le canal à verrouiller.

4. Fonctionnement du téléviseur (suite)

CCD

4.12. Décodeur de sous-titres (CCD)

1) Fonction: Sert à activer/désactiver le décodeur de sous-titres.
2) Procédure à suivre:

- Lorsque le menu de réglage des options apparaît à l'écran, appuyez sur les touches CH+ et CH- pour sélectionner l'option de réglage des sous-titres (C.CAPTION). Cela vous permet désactiver (OFF) l'affichage des sous-titres à l'écran ou de sélectionner le contenu des sous-titres parmi les options offertes: OFF/CC1/CC2/CC3/CC4/TT1/TT2/TT3/TT4).
- Lorsque la fonction d'affichage de sous-titres lors de la mise en sourdine est activée (CC ON MUTE), les sous-titres apparaissent à l'écran seulement lorsque la reproduction sonore est mise en sourdine. Lorsque la fonction d'affichage de sous-titres lors de la mise en sourdine (CC ON MUTE) est activée (ON), vous devez obligatoirement appuyer sur la touche de mise en sourdine (MUTE) pour faire apparaître les sous-titres à l'écran. Lorsque la fonction d'affichage de sous-titres lors de la mise en sourdine (CC ON MUTE) est désactivée (OFF), il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la touche de mise en sourdine (MUTE) pour faire apparaître les sous-titres à l'écran.

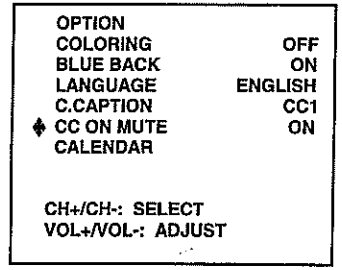

5. Menus de réglage

MENU

5.1 Fonction: Chacun des menus à l'écran sert à régler les divers paramètres de fonctionnement de l'appareil : l'image, l'audio, les options, l'horloge et les préréglages.

5.2 Touche MENU

- Appuyez sur la touche MENU afin de faire défiler successivement à l'écran les divers menus de réglage de l'appareil, dans l'ordre suivant.

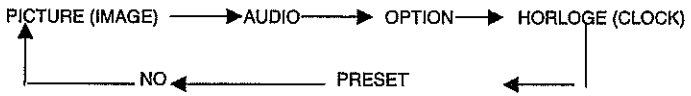

Remarques:

1) Lorsque la source du signal vidéo sélectionnée est VIDEO1 ou VIDEO2 (que l'image à l'écran provient d'une composante raccordée à la borne VIDEO1 et VIDEO2 de l'appareil), la touche MENU ne fait apparaître aucun menu à l'écran.
2) Si aucune touche n'est pressée dans les 10 secondes, le menu disparaîtra automatiquement de l'écran.

5.3 Menu de réglage des paramètres de l'image

1) Fonction: Sert à régler des divers paramètres de l'image.
2) Procédure à suivre:

- Utilisez les touches CH+/CH-/VOL+/VOL- pour effectuer les réglages des divers paramètres de l'image à votre convenance.

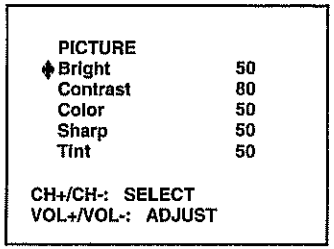

5. Menus de réglage (suite)

5.4 Menu de réglage des paramètres AUDIO

1) Fonction: Sert à régler les paramètres audio du téléviseur.

2) Procédure à suivre:

- Utilisez les touches CH+/CH-/VOL+/VOL- pour effectuer les réglages des divers paramètres audio de l'appareil à votre convenance.

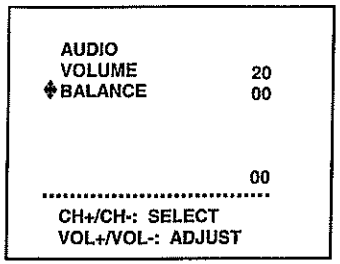

5.5 Menu de réglage des options

1) Fonction: Sert à régler les diverses options de fonctionnement du téléviseur.

2) Procédure à suivre:

- Utilisez les touches CH+/CH-/VOL+/VOL- pour effectuer les réglages des diverses options de fonctionnement de l'appareil à votre convenance.

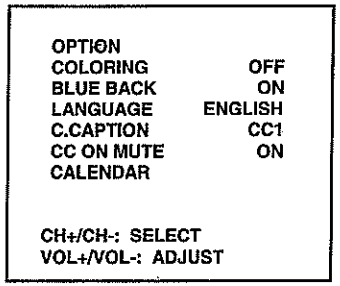

5.6 Menu de réglage de l'horloge

HEURE (TIME): Utilisez la touche VOL+ pour régler les minutes et la touche VOL- pour régler les heures.

HEURE DE LA MISE EN MARCHE (ON-TIME): Réglage de l'heure à laquelle le téléviseur se mettra automatiquement en marche.

HEURE DE L'ARRÊT (OFF-TIME): Réglage de l'heure à laquelle le téléviseur s'éteindra automatiquement de lui-même.

ALARME (ALARM): Activation de l'émission d'une tonalité à l'heure à laquelle l'alarme a été réglée.

HEURE DE CHANGEMENT DE CANAL (BESPOKE): Réglage de l'heure à laquelle le téléviseur syntonisera automatiquement un autre canal, celui programmé à l'option « POSITION ».

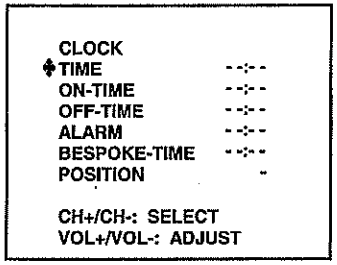

POSITION: Sélection du nouveau canal qui sera syntonisé automatiquement par l'appareil à l'heure programmée à l'option « BESPOKE ». C'est également le canal qui sera automatiquement syntonisé par l'appareil à chaque fois que le téléviseur sera mis en marche.

5. Menus de réglage (suite)

5.7 Menu des préréglages

1) Fonction: Ce menu vous permet d'ajouter ou d'effacer certains canaux particuliers de la mémoire du syntonisateur. Cela vous permet de décider quels canaux vous souhaiter conserver en mémoire après leur programmation automatique par le syntonisateur.

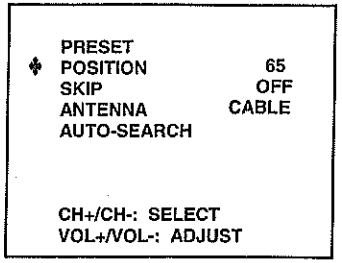

2) Procédure à suivre:

- Le canal indiqué à la ligne « POSITION » peut être sauté par l'appareil lors de la syntonisation en activant la fonction (réglage à ON) à la ligne « SKIP ».
- Le canal indiqué à la ligne « POSITION » peut être réactivé dans le syntonisateur en désactivant la fonction (réglage à OFF) à la ligne « SKIP ».

5.8 Programmation automatique des canaux dans la mémoire du syntonisateur

1) Fonction: L'appareil effectue le balayage de tous les canaux de télévision qu'il capte et les programme automatiquement dans la mémoire du syntonisateur.

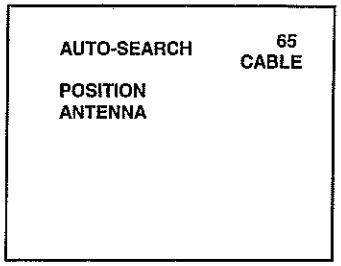

2) Procédure à suivre:

- Utilisez les touches CH+/CH-/VOL+/VOL- pour démarrer le balayage et la programmation automatique en mémoire de tous les canaux captés par l'appareil.

REMARQUE:
Une fois que tous les canaux disponibles ont été programmés dans la mémoire du syntonisateur, le mode d'image est automatiquement réglé à « STANDARD » et le volume est réglé au niveau 25.

6. Fiche technique

SYSTÈME DE RÉCEPTION

1) Système de télévision: NTSC
Signal vidéo: NTSC3.58 / NTSC4.43

3) Distance effective de fonctionnement de la télécommande: jusqu'à 8 mètres

4) Source d'alimentation: courant alternatif, 120 volts, 60 hertz

5) Consommation énergétique: 85 Watts

* Caractéristiques sujettes à modification sans préavis.

GARANTIE ELECTROHOME

Appareils électroniques grand public et électroménagers

Merci d'avoir choisi ELECTROHOME !
RGC Redmond Group accorde la garantie expresse suivante à l'acheteur original de cet appareil Electrohome ou à la personne qui l'a reçu en cadeau, pourvu qu'il ait été expédié et vendu ou distribué au Canada par RGC Redmond Group ou un détaillant Electrohome autorisé dans son emballage original.

RGC Redmond Group garantit que cet appareil est exempt de tout défaut de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Advenant le cas où cet appareil s'avèrerait défectueux au cours de la période pendant laquelle il est couvert par la présente garantie, RGC Redmond Group s'engage à le réparer ou, le cas échéant et à son entière discrétion, le remplacer. Les pièces de rechange utilisées dans l'exécution de la présente sont aussi couvertes par la garantie pendant une période égale à la portion non échue de la garantie originale sur l'appareil.

La présente garantie ne couvre pas :

a. Les défectuosités ni les réparations résultant d'un usage abusif, d'une négligence, d'un accident ou d'une installation inadéquate ou un usage inapproprié selon les directives fournies dans le guide d'utilisation accompagnant l'appareil.
b. Les appareils de marque Electrohome trafiqués, modifiés, réglés, ajustés ou réparés par une entité autre que RGC Redmond Group ou un centre de réparation autorisé par Electrohome.
c. Les dommages causés ni les réparations requises à l'appareil résultant de son usage avec des composantes ou accessoires non recommandés ni approuvés par RGC Redmond Group, incluant, sans en exclure d'autres, les cassettes et/ou produits chimiques de nettoyage.
d. Le remplacement d'accessoires ou de pièces de verre, consomptibles ou périphériques requis dans le cadre de l'usage normal de l'appareil incluant, sans en exclure d'autres, les écouteurs, télécommandes, adaptateurs CA, piles, sondes de température, pointes de lecture, stylets, plateaux, filtres, câbles, papier, boîtier et composantes de boîtiers, boutons, panlers, supports, tablettes et accessoires et ustensiles de cuisson.
e. Tout dommage apparent à la surface ou au boîtier extérieur de l'appareil et attribuable à la détérioration ou à l'usure résultant d'un usage normal.
f. Tout dommage causé par des conditions externes ou environnementales, incluant, sans en exclure d'autres, les lignes de transmission ou de transport d'énergie ou le renversement de liquide.
g. Tout appareil ne portant pas les identifications appropriées quant aux numéros de modèle et de série ni les étiquettes et attestations de l'ACNOR, de l'ULC, de l'ULI, de l'ETL au Canada et aux États-Unis.
h. Tout appareil utilisé à des fins commerciales ou de location.
i. Tous les frais d'installation, d'ajustement et/ou de programmation.

Si cet appareil de marque Electrohome devient défectueux au cours de la période pendant laquelle il est couvert par la garantie, une réparation peut être obtenue, conformément aux termes de la présente garantie, en présentant cet appareil Electrohome avec la preuve d'achat originale et une copie de la présente GARANTIE RESTREINTE à un centre de service autorisé par Electrohome. Le service à domicile est effectué, à la discrétion de RGC Redmond Group, sur les téléviseurs de marque Electrohome dotés d'un écran de 27 pouces et plus. La présente garantie constitue l'intégrale de la garantie expresse accordée par RGC Redmond Group et aucun autre détaillant, centre de service ni leur agent ou employé n'est autorisé à prolonger, étendre ou transférer la présente garantie au nom de RGC Redmond Group. Dans la mesure où la loi le permet, RGC Redmond Group décline toute responsabilité pour des dommages ou pertes directs et indirects, tous dommages accessoires, particuliers ou consécutifs ou perte de profits résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication de cet appareil, incluant les dommages attribuables à la perte de temps ou perte de jouissance de cet appareil Electrohome ou de la perte d'information. Il incombe à l'acheteur de défrayer les coûts encourus pour l'enlèvement, la réinstallation, le transport et l'assurance de cet appareil. La correction de toute défectuosité, de la manière et dans les délais indiqués dans la présente, constituent l'exécution intégrale de tous les engagements et obligations contractés par RGC Redmond Group envers l'acheteur à l'égard de cet appareil et seront considérés comme étant satisfaction pleine et entière vis-à-vis de toutes les réclamations contractuelles ou attribuables à la négligence, et la responsabilité absolue ou autre.

PÉRIODES DE GARANTIE SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'ŒUVRE POUR LES APPAREILS RAPPORTÉS AUX CENTRES DE SERVICE :

- Appareils audio : 1 an (télécommande, s'il y a lieu – 90 jours)
- Lecteurs DVD : 1 an (télécommande – 90 jours)
- Téléviseurs à écran ACL ou plasma : 1 an (télécommande – 90 jours)
- Téléviseurs : 1 an (télécommande – 90 jours)
- Magnétoscopes : 1 an (télécommande – 90 jours, têtes vidéo – 6 mois)
- Électroménagers : 1 an
  - Four à micro-ondes, pièces de magnétron seulement, 6 ans additionnels
  - Réfrigérateurs/congélateur, pièces de compresseur seulement, 4 ans additionnels
- Appareils de chauffage, de climatisation et d'humidification : 1 an (télécommande – 90 jours)
  - Pièces de compresseur seulement (s'il y a lieu), 4 ans additionnels

Pour connaître le nom et l'adresse du marchand ou du centre de service autorisé par Electrohome le plus près, veuillez communiquer avec RGC Redmond Group, 6185 McLaughlin Road, Mississauga, Ontario, L5R 3W7.

Pour obtenir de plus amples informations concernant cette garantie ou les adresses des centres de services au pays, veuillez composer le (905) 366-5100 ou sans frais le 1 800 663-5954, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h HNE.

04/2006